

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N° 2026-172 :
Portant réglementation de la circulation et du stationnement
69 rue de la touche
Pour permettre le stationnement de véhicules de chantier

Le Maire de la commune de La Flotte,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-5, L.2213-1 au L.2213-6,
Vu le Code de la Route et principalement les articles R. 411-7 à R 411-8,
Vu le Code de la Voirie Routière,
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu l'arrêté du 07 juin 1977 relatif à la signalisation de routes et autoroutes et ses modifications ultérieures,
Vu la demande de :

BÂTISSEUR 17
38 RUE DES FRÊNES
17290 LE THOU

Considérant que les travaux ou interventions de toutes natures sur les voies relevant de la police du maire nécessitent certaines restrictions au droit des chantiers,

Considérant que pour permettre le stationnement de véhicules de chantier, des accidents et des encombrements pourraient se produire si la circulation et le stationnement n'étaient pas réglementés 69 rue de la touche.

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Du mercredi 1^{er} avril 2026 à 8h00 au vendredi 29 mai 2026 à 18h00

Le stationnement de tout véhicule sera interdit 69 rue de la touche, au droit du chantier, pour permettre le stationnement de véhicules de chantier par l'entreprise « BÂTISSEUR 17 ».

ARTICLE 2 : La pose, la surveillance et l'enlèvement de la signalisation réglementaire seront assurés par l'entreprise « BÂTISSEUR 17 ».

ARTICLE 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux Tribunaux compétents.

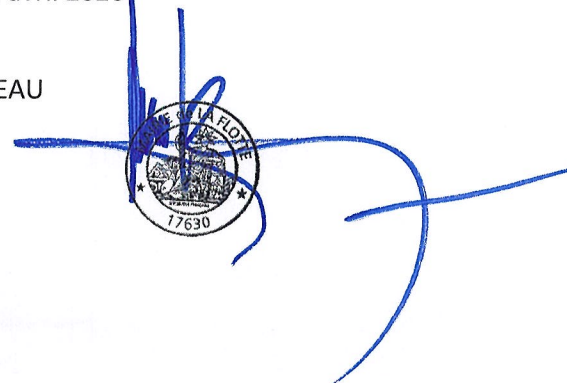
ARTICLE 4 : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et le service des Polices sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour Ampliation :

- Le commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint Martin de Ré,
- Le Service des Polices,
- BÂTISSEUR 17.

Fait à La Flotte, le 2 avril 2026

Le Maire,
Jean-Paul HÉRAUDEAU



The stamp is circular and contains the text 'LA FLOTTE' at the top, 'ÎLE DE RÉ' at the bottom, and the number '17630' in the center. A large, stylized blue ink signature is written over the stamp.